

**UNITED NATIONS COMMISSION ON SCIENCE AND TECHNOLOGY
FOR DEVELOPMENT (CSTD), twenty-eighth session
Geneva, 7-11 April 2025**

**Report on technical cooperation activities in science, technology, and
innovation (STI)**

Statement by

H.E. Ms. Aminata Zerbo Sabane
Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques
Burkina Faso

DISCLAIMER: The views presented here are the contributors' and do not necessarily reflect the views and position of the United Nations or the UN Trade and Development.

Déclaration du Burkina Faso à l'occasion du point 4 de l'agenda de la 28^{ème} session de la Commission de la Science et de la Technique au service du développement (CSTD), portant « *Rapport sur les activités de coopération technique de la CNUCED* »

7-11 avril 2025, Palais des Nations, Genève

.....

**Mesdames et Messieurs,
Excellence Monsieur le Vice-Président de la CSTD,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs**

La délégation du Burkina Faso adresse ses remerciements à Madame la Secrétaire Générale de la CNUCED pour la présentation de son rapport relatif aux activités de coopération technique dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.

La délégation souligne l'importance de l'assistance technique et du renforcement des capacités de la CNUCED en soutien aux actions de développement. Nous saluons les efforts constants que la CNUCED ne cesse de déployer pour accompagner les pays en développement.

Nous saluons également l'engagement des pays bénéficiaires, notamment le Ghana, le Mozambique et les Seychelles dans la conception et la mise en œuvre des projets de coopération technique et les félicitons tout particulièrement pour les importants acquis réalisés.

L'évaluation des technologies constitue un outil essentiel pour identifier les besoins spécifiques et cerner les capacités des pays en développement. Elle permet également d'apprécier la pertinence des politiques publiques en matière de science, technologie et innovation (STI), tout en prenant en compte les risques liés au développement technologique. De la même manière, les parcs scientifiques, les incubateurs et les accélérateurs de STI jouent un rôle clé dans l'amélioration des performances technologiques et de l'innovation. En favorisant la collaboration entre les différents acteurs, en rapprochant les centres de recherche des entreprises et en encourageant la recherche-action, ces structures contribuent activement à la promotion d'un développement durable.

Notre pays s'est engagé à développer ses secteurs agro-pastoral, énergétique et industriel, en vue de faire de ceux-ci des piliers de développement pour le bien-être des populations. Pour ce faire, les expériences partagées nous sont utiles pour la réalisation de nos objectifs de développement et nous saisissons cette occasion pour

exprimer l'intérêt du Burkina Faso de pouvoir à l'avenir, bénéficier de cette forme de coopération technique.

Je vous remercie.